



Protocole de protection de l'enfance



PRESENTATION



L'association LifeTime Projects s'engage dans une démarche qui protège les enfants de toute atteinte. L'intérêt de l'enfant est notre considération première. Il est primordial qu'en tant que volontaire vous soyez averti et engagé dans cette même démarche, en effet vous prenez part aux mêmes considérations et devez agir de façon réfléchie et sécuritaire envers les enfants que vous allez côtoyer. Ce guide est créé pour vous accompagner dans cette démarche bienveillante, il vous permettra de mieux appréhender votre volontariat ainsi que votre séjour sur place.

CODE DE CONDUITE



Contacts seul à seul

Il est important que vous soyez en contact avec l'enfant ou les enfants dans des espaces ouverts où vous pouvez être vu par d'autres personnes adultes. Pour cela vous devez éviter autant que possible de vous trouver seul en compagnie d'un enfant dans des lieux clos comme une salle de bain, une chambre ou tout autre lieu avec la porte fermée.

Il est très important de savoir que vous n'êtes pas autorisé à sortir un enfant en dehors de votre lieu de mission sans avoir informé LifeTime Projects puis obtenu la permission de vos superviseurs. LifeTime Projects n'autorise pas l'hébergement des volontaires ni toute personne travaillant directement pour LifeTime projects, dans les centres d'accueil pour enfants.

Les gestes et contacts physiques

Les enfants que vous allez rencontrer et côtoyer vont peut-être engager des contacts physiques et il est important que vous soyez chaleureux et accueillants avec eux. Avant tout, n'oubliez pas que ces enfants vont s'attacher très facilement à vous mais également vous voir partir loin d'eux à la fin de votre mission. Il est donc essentiel que cet échange se passe au mieux. Pour ce faire nous vous prions de lire et d'appliquer les conseils qui suivent, pour votre bien ainsi que celui des enfants

Il est possible de rendre un câlin mais essayez plutôt de donner une accolade ou autre geste affectif plus réservé. Encouragez davantage d'autres formes de contacts physiques, par exemple une tape dans la main.

Soyez très prudent avec les pré-adolescents de 10 à 12 ans ainsi que les adolescents pour qui, les contacts physiques peuvent prêter à confusion et être mal interprétés.

Sachez qu'avoir une relation sexuelle, avec quelqu'un présent sur le lieu de mission ou qui y travaille, peu importe son âge est proscrit. En outre, avoir une relation sexuelle avec un mineur de moins de 18 ans est formellement interdit et répréhensible par la loi. Tout comme les abus sexuels, les abus physiques sur une personne, peu importe son âge, sont interdits. Toute forme de sanction physique est interdite et sera sévèrement punie.

N'humiliez pas ou ne couvrez pas un enfant de honte par une quelconque action ou parole. Il ne s'agit pas de rabaisser ou mettre les enfants mal à l'aise !

N'humiliez pas ou ne couvrez pas un enfant de honte par une quelconque action ou parole. Il ne s'agit pas de rabaisser ou mettre les enfants mal à l'aise !

Attachement

Bien que vous soyez là pour créer un lien et apporter votre aide et votre soutien aux enfants, n'oubliez pas que vous n'êtes que de passage. Il s'agira ainsi de ne pas trop vous attacher ni vous rendre indispensable pour un enfant, sans quoi votre départ sera trop éprouvant pour l'enfant qui en subira des difficultés. Evitez absolument de faire des préférences pour un enfant en particulier, agissez de la même manière avec tous les enfants même avec ceux qui semblent plus fermés ou réservés.

Il sera préférable que vous favorisez l'attachement d'un enfant envers la personne qui est responsable de lui ou qui s'en occupe principalement. Vous verrez très vite que beaucoup d'enfants ont une personne référente à laquelle ils sont déjà très attachés. Il est également important que vous ne surpassiez pas l'autorité du personnel du centre qui connaît l'enfant et la culture locale parfaitement. Si bien certaines moeurs peuvent vous sembler archaïque ou maladroits, il est important de les respecter et de prendre du recul.

Ne faites surtout pas de promesses aux enfants que vous ne pourriez pas tenir (par exemple, que vous allez certainement revenir les voir l'année prochaine).

Avoir des attentes réalistes et positives

Les enfants ont besoin d'avoir une compréhension réaliste et positive du rôle des volontaires sur place. Les volontaires doivent être perçus comme des adultes gentils et utiles. Ils doivent également être vus comme un exemple positif.

De ce fait, les volontaires ne doivent pas avoir de discussion dont le contenu est inapproprié lorsqu'ils sont sur leur lieu de mission. Il est important d'adapter votre langage ; merci de ne pas jurer.

Les volontaires doivent éviter d'être vus comme une simple distraction ou comme quelqu'un qui distribue des biens.

Entreprendre des jeux inadaptés (par exemple, un enfant qui monte sur le dos des volontaires ou jeter un enfant dans les airs) peut créer un malentendu et les enfants pourraient penser que les volontaires sont là simplement pour s'amuser. Les enfants risquent alors d'avoir du mal à se concentrer lors des ateliers et formations en votre présence.

Offrir des bonbons ou des cadeaux aux enfants part d'une bonne intention mais cela crée des attentes peu réalistes. Les enfants peuvent penser que les volontaires amèneront des bonbons et des cadeaux tous les jours et ils en réclameront. En plus de cela, les sucreries ne sont pas bon pour leur santé et n'apportent aucun aliment nutritif.

Si un volontaire souhaite apporter sa contribution aux enfants, il peut en parler à un membre de l'équipe de LifeTime Projects qui l'aidera à réaliser cela de façon significative et utile.

Eviter les sujets sensibles

Soyez vigilants aux questions que vous posez aux enfants, ainsi qu'aux contenus et matériels utilisés lors des activités. Gardez à l'esprit que certains sujets peuvent être sensibles et inappropriés étant donné la situation personnelle des enfants. Cela inclut la vie de famille et les rêves d'avenir. Ne posez pas de questions délicates, comme « qu'est-il arrivé à tes parents ? » aux enfants ou devant eux. Ce n'est pas le rôle du volontaire de jouer le psychologue, ni de connaître le vécu des enfants.

Confidentialité et gestion de l'information

Soyez sélectif et délicat lorsque vous prenez des photos. Demandez toujours la permission des membres de l'équipe et des familles (le cas échéant) avant de prendre en photo un enfant.

En cas de suspicion d'abus

LES BONS RÉFLEXES	LES CHOSES À NE PAS FAIRE
<ul style="list-style-type: none">→ Laisser l'enfant parler et l'écouter attentivement→ Prendre l'enfant au sérieux→ Rassurer l'enfant et lui dire qu'il peut tout à fait vous en parler→ Mettre par écrit ce qui a été dit / entendu→ En informer immédiatement LifeTime Projects	<ul style="list-style-type: none">● Promettre de garder l'information secrète● Empêcher l'enfant de parler● Forcer l'enfant à se souvenir de ce qui s'est passé● Mettre l'enfant mal à l'aise● Poser des questions tendancieuses ou inutiles● Faire des suppositions● Demander à voir les blessures qui nécessitent le retrait des vêtements● Ridiculiser, rejeter ou humilier l'enfant

Si vous êtes témoin ou suspectez un abus, il est important d'en informer immédiatement l'association LifeTime Projects. Toute atteinte au protocole de protection des enfants sera traitée comme étant une affaire sérieuse. Les conséquences dépendront du degré de gravité de l'offense, mais cela peut aller, et ne sera pas limité à cela, d'un avertissement verbal, un avertissement écrit à une exclusion du projet.

Merci de nous contacter si vous souhaitez davantage d'information.

